



**COMMUNE DE SAINT-DENIS-D'OLERON**

**MAIRIE**

**27, rue de la Libération  
17650 SAINT-DENIS D'OLERON  
Tél. : 05 46 47 85 48  
Fax. : 05 46 47 88 23  
Mail : [mairie@st-denis-oleron.fr](mailto:mairie@st-denis-oleron.fr)**

**DOMAINE PUBLIC : APPEL A CANDIDATURES, OCCUPATION TEMPORAIRE  
1 EMPLACEMENT POUR UNE ATTRACTION DE LOISIRS**

**Organisateur :**

Commune de Saint-Denis-d'Oléron : 27, rue de la Libération - 17650 Saint-Denis-d'Oléron  
Tél : 05 46 47 85 48

**Objet :**

Dans le cadre de l'occupation d'un emplacement destiné à l'installation d'une attraction de loisirs, la commune de Saint-Denis d'Oléron lance un appel à candidatures, conformément aux dispositions du Code général de la propriété des personnes publiques (CG3P). Le candidat retenu se verra proposer une Autorisation d'Occupation Temporaire pour l'exploitation de l'emplacement. Ce dispositif vise à assurer une offre qui attire des familles et contribuent à l'animation du territoire communal.

**Présentation de l'emplacement :**

Situé stratégiquement entre le camping municipal et le port de plaisance, l'emplacement proposé bénéficie d'un important flux de visiteurs. Cet emplacement offre une opportunité de capter une clientèle, attirée par les animations estivales et l'ambiance dynamique de cette zone de l'île.

**Durée d'exploitation :**

La période d'exploitation est prévue à minima du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre 2026, avec une présence obligatoire en soirée durant les mois de juillet et août. Le montage pourra s'effectuer à partir du 25 mars et le démontage devra s'effectuer avant le 7 octobre 2026 sauf si l'exploitant demande une prolongation de son activité sur les vacances de la Toussaint. Les candidats pourront proposer des dates d'ouvertures complémentaires. L'Autorisation d'Occupation Temporaire est délivrée pour 1 année.

**Redevance :**

Le candidat devra proposer une redevance annuelle pour l'occupation du domaine public, laquelle constituera un des critères d'examen de la candidature. Cette proposition devra être formulée de manière précise dans l'offre, en tenant compte de l'exploitation envisagée et de la durée de

l'autorisation. Les propositions seront évaluées sur la base de leur cohérence avec le projet, ainsi que sur leur pertinence au regard de l'intérêt général.

**Modalités de candidature :**

Les candidatures doivent être déposées ou envoyées au plus tard le **15 février 2026** inclus à l'adresse suivante :

Mairie de Saint-Denis d'Oléron  
27, rue de la Libération  
17650 Saint-Denis d'Oléron  
ou par courriel à [culture-animation@st-denis-oleron.fr](mailto:culture-animation@st-denis-oleron.fr)

**Contenu du dossier de candidature :**

Les dossiers de candidature doivent inclure les éléments suivants :

- ✓ Projet détaillé
- ✓ Attestation d'assurance en lien avec l'activité concernée
- ✓ Carte nationale d'identité du responsable
- ✓ Présentation de l'expérience du candidat relative à l'activité concernée

**Attribution :**

L'attribution sera communiquée à l'exploitant retenu au plus tard le **27 février 2026**.

**Renseignements techniques et administratifs**

Pour obtenir tous renseignements complémentaires, les candidats pourront s'adresser au Directeur Général des Services par téléphone au **05 46 47 85 48** ou par mail à [culture-animation@st-denis-oleron.fr](mailto:culture-animation@st-denis-oleron.fr).

**Informations complémentaires :**

Le calendrier prévisionnel mentionné dans le présent avis est indicatif, la commune se réserve la possibilité de reporter la date d'attribution.

Les candidatures seront rédigées en français. Le droit français est le seul applicable.